

Liberté Égalité Fraternité

Montauban, le 8 mars 2024

## Communiqué de presse

## Installation du nouveau conseil départemental pour les anciens combattants et les victimes de guerre

Vincent Roberti, préfet de Tarn-et-Garonne a installé ce jeudi 7 mars 2024 le nouveau conseil départemental pour les anciens combattants et les victimes de guerre et la Mémoire de la Nation (CDAC).

Il s'agit d'un nouveau conseil départemental resserré, rajeuni et féminisé, qui compte désormais 29 membres (dont 5 femmes) issus des anciens combattants, y compris des dernières générations du feu (opérations extérieures), des pupilles de la Nation, des veuves d'anciens combattants et des associations mémorielles.

La mission du CDAC est essentielle, puisqu'il participe aux décisions concernant l'aide sociale distribuée aux ressortissants de l'ONaCVG (Office National des Combattants et des Victimes de Guerre, <a href="www.onacvg.fr">www.onacvg.fr</a>) ainsi qu'à la politique mémorielle dans le département.

Deux vice-présidents ont été élus, parmi 7 candidats : Bernard WIERZBINSKI, président de l'Union Nationale des Officiers de Réserve association des officiers de réserve et officiers Honoraires de Tarn-et-Garonne, et Guy DUPUY, président de l'Association Nationale des participants aux Opérations Extérieures.

Au titre des évolutions nationales de l'ONaCVG, Monsieur le préfet a souligné que l'attribution de la carte du combattant devient automatique en 2024 dès lors que les intéressés remplissent les critères, qui ont été récemment assouplis, passant de 120 à 112 jours sur un théâtre d'opération extérieure.

Il a également signalé que le plan blessé 2023-2027 était une des priorités de l'ONaCVG, avec notamment l'ouverture de 10 maisons ATHOS, dispositif de réhabilitation psychosociale mis en œuvre par le ministère des Armées et dédié à l'accompagnement des militaires blessés psychiques. L'une de ces maisons ouvrira en 2024 en Occitanie.

L'ONaCVG, dans une démarche « d'aller vers » les ressortissants, souhaite s'attacher à identifier les pupilles majeurs et orphelins de guerre du département qui ignorent que leur statut leur ouvre encore des droits.

Enfin, en matière mémorielle, les célébrations et commémorations entourant les 80 ans des débarquements et de la Libération de la France occuperont une bonne partie des années 2024 et 2025. Un comité départemental a été installé sous la présidence du préfet Vincent Roberti, ldestiné à détecter, encourager, animer et labelliser les projets mémoriels.

ONaCVG de Tarn-et-Garonne 05 36 00 01 30 - sd82@onacvg.fr

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr

05 63 22 82 17 | 05 63 22 85 18 2, allée de l'Empereur - 82000 Montauban